

**Conseils aux candidats au B.A.F.D.
pour la rédaction du bilan de
formation**

Le bilan de formation est l'aboutissement de la démarche d'auto-évaluation. Il ne saurait se confondre avec un simple compte rendu d'activité. Il consiste en une analyse synthétique, basée sur les évaluations intermédiaires, des acquis au cours des différentes étapes et au regard des cinq fonctions attendues.

Il n'a pas pour objet d'en détailler les différentes étapes, mais de présenter la réflexion du candidat sur le parcours qu'il a accompli. Il doit mettre en évidence la relation entre les acquis théoriques et leur traduction pratique.

Il doit permettre, en précisant préalablement la situation de départ et les motivations, de lire l'évolution du candidat et comprendre sa progression tout au long de la formation, au travers des sessions théoriques et des fonctions assumées au cours des stages pratiques. Cela signifie qu'à travers ce parcours, durant lequel le candidat a eu à résoudre un certain nombre de problèmes d'ordre administratif, matériel, pédagogique, il doit évaluer l'aspect positif de sa formation et, le cas échéant, en faire ressortir les lacunes ou les insuffisances. Il s'agit d'effectuer une mesure de ses connaissances, de ses capacités, de ses aptitudes, de ses comportements et de ses intentions futures.

Le candidat expose ses intentions éducatives personnelles et sa motivation à diriger un accueil collectif de mineurs, en y incluant son rôle de formateur d'animateurs, notamment envers les stagiaires B.A.F.A.

Le jury doit pouvoir se référer au projet de formation dans la lecture du bilan.

Deux écueils sont à éviter :

- se contenter d'une simple description des étapes de la formation
- énumérer sans implication personnelle ce que doit être le rôle général d'un directeur

Il s'agit de faire le lien entre les notions théoriques qui ont été dispensées et les expériences pratiques qui ont été vécues.

Si le candidat n'a pas complètement occupé les fonctions de « gestion du centre » ou de « relations extérieures », il devra montrer qu'il s'y est néanmoins intéressé et qu'il a eu une démarche de formation sur ces thèmes.

D'une manière générale il convient :

- d'être concis et précis. Une réflexion personnelle est attendue par le jury. Textes et documents illustrant les propos doivent être renvoyés en annexe.
- de soigner la présentation : les documents comprennent un sommaire au minimum une dizaine de page dactylographiées et paginées (hors annexes). Ils témoignent d'une bonne maîtrise de l'écrit.

En cas de difficultés il est conseillé de se rapprocher des organismes de formation auprès desquels ont été suivies les sessions théoriques.

Le bilan de formation doit être transmis en 3 exemplaires à :

Service BAFD
DRJSCS de Haute-Normandie
Immeuble Normandie II
55, Rue Amiral Cécille
76179 ROUEN Cedex 1